****

Aide-mémoire rencontre d’information

Étincelle

**Qu’est-ce que le programme de mentorat Étincelle**

* Ce sont des jeunes âgés entre 6 et 14 ans, qui reçoivent ou qui ont reçu des services de la Loi de la protection de la jeunesse (LPJ)
* Certains vivent en famille d’accueil, d’autres en centre jeunesse ou encore dans leur propre famille, mais ont des suivis avec un intervenant de la DPJ
* Ces jeunes ont besoin de modèles d’adultes positifs dans leurs vies.
* Ils ont besoin de créer un lien de confiance, sortir de leur milieu, partager et découvrir de nouveaux intérêts.

​

**Plus d’informations sur les jeunes**

* Leurs parcours de vie ont souvent été marqués par des événements difficiles qui laissent des séquelles (négligence, violence, abus, maltraitance, etc).
* Ils sont volontaires.
* Ces jeunes ont souvent peu de contact avec leur famille et souffrent pour la plupart d’un trouble d’attachement.
* Ces conditions rendent plus difficiles leur développement et leurs interactions sociales.

**Votre implication en tant que mentor.e**

* Une rencontre de 3 à 5 heures aux 2 semaines.
* Une implication de minimum 1 an.
* Être un milieu neutre pour le ou la jeune.
* Suivis après les rencontres.

**L’objectif de votre mentorat**

* Aider le ou la jeune à révéler son plein potentiel
* Outiller le/la jeune pour son développement.
* L’amener à développer de nouvelles compétences
* Devenir une personne significative en qui le ou la jeune aura confiance.
* Avoir du PLAISIR!

**Rôle de l’intervenant de la DPJ**

​

* Donner des pistes d’intervention : ils connaissent souvent bien les jeunes !
* Donner du *feedback* quant à la relation afin d’aider à son évolution.

**Considération de jumelage**

\*Plusieurs éléments sont pris en considération en fonction des jeunes et vous lors de la création des jumelages.

* Les attentes de chacun.
* Vos intérêts et activités que vous aimeriez faire.
* Votre lieu de résidence.
* Votre moyen de transport.
* Les problématiques et réalités avec lesquelles vous êtes à l’aise ou non.

*Processus de jumelage*

**Rencontre avec le tuteur/intervenant**

* Rencontre entre vous et l’adulte responsable pour voir si vous pensez que cela pourrait être un bon jumelage.
  + Moment idéal pour discuter de la situation du jeune.
  + De vos valeurs et celles du jeune.
  + De vos expériences et intérêts.
  + De vos attentes de celles de l’adulte responsable.

**Rencontre avec le jeune**

*Si la rencontre entre vous et le tuteur est concluante des deux côtés, nous allons prévoir une rencontre avec le jeune afin de vous permettre de faire connaissance.*

* Cette rencontre se fait à nos bureaux.
* Vous ne pourrez pas bénéficier d’une *période d’essai* avec le jeune.
* C’est le moment de déterminer si on officialise le jumelage ou non.

**Déroulement d’une rencontre**

* Vous devez appeler l’adulte responsable 2 ou 3 jours avant pour planifier votre activité.​
* Vous allez chercher votre Petit Frère/ Petite Sœur à son lieu de résidence et entrez. Vous en profiterez pour discuter quelques minutes avec le parent/tuteur ou l’intervenant. Après et avant chaque sortie. Ce sera le moment de lui demander s’il a des informations à vous transmettre. C’est très important de faire un suivi avec l’adulte et établir une bonne relation de confiance.​

\*À retenir : Les enfants veulent que vous soyez leurs amis. Ils veulent sortir, faire des activités avec vous, s’amuser avec vous. C’est l’aspect loisir qui les intéresse.

**Processus pour devenir mentor**

1. Assister à une rencontre d’information.
2. Si vous êtes intéressé.e, nous vous enverrons notre formulaire d’adhésion par courriel.

* Le remplir et le signer (simplement changer la police d’écriture ne fonctionne pas, veuillez insérer votre VRAIE signature!)

1. Fournir 3 références

* Ami.e qui vous connaît depuis plus de 2 ans.
* Employeur actuel ou bénévolat (réponses courtes).
* Conjoint.e ou membre de la famille.

1. Rencontre d’évaluation de plus ou moins 2 heures à nos bureaux.
2. Recherche d’antécédents judiciaires (conjoint.e aussi s’il y a lieu)
3. Formation solide dès le départ.
4. Offre de jumelage.

\*L'organisme sera là pour vous soutenir tout au long de votre implication. ​

​

\*Des suivis seront faits de manière régulière avec vous. Nous serons là pour vous dans les bons et les moins bons moments de votre relation de mentorat.

**Contact**:

Josée Desjardins

Josee.desjardins@grandsfreresgrandessoeurs.ca

**418-624-3304**